

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 37 (1901)
Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

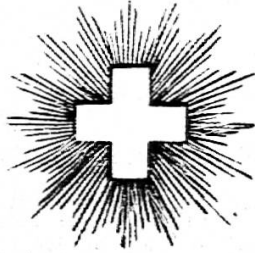
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *Ames d'écoliers.* — *Miettes historiques.* — *Chronique scolaire: Confédération suisse, Jura bernois, Vaud.* — *Nouveautés pédagogiques et littéraires.* — *Bibliographie.* — *Variétés.* — PARTIE PRATIQUE: *Composition.* — *Récitation.* — *Impressions d'octobre.* — *Géométrie: Solution de questions.* — *Comptabilité.* — *Leçon de coupe.* — *Bibliographie.*

AMES D'ÉCOLIERS

On sait les efforts sérieux tentés un peu partout en vue de la connaissance exacte des caractères et des aptitudes des élèves pour permettre à l'éducateur d'adapter à chacun les méthodes, procédés et moyens disciplinaires qui conviennent. L'étude suivante est un premier essai tenté à l'École normale de Lausanne (section frœbélienne), où les élèves-maîtresses sont tenues d'observer chacune un de leurs petits élèves pendant six mois et de consigner ensuite leurs renseignements dans un cahier spécial.

Louis X. Une monographie.

Les grands parents qui élèvent Louis habitent une maison de paysan. Chambres, cuisine, tout est petit, mais il y a le pré, l'écurie avec les chèvres et les cochons, la cave remplie des légumes que la grand'mère prépare pour le marché. C'est là que Louis, les mains et le tablier couverts de terre paraît dans son élément.

Il a six ans, très petit pour son âge; son corps est un peu carré, ses cheveux coupés en calottes, ses yeux bleus regardent tout le monde, d'un air à la fois confiant et timide.

Au commencement de l'hiver, il arrivait à l'école avec des souliers trop grands, ses bas pendaient, son tablier n'était propre que le lundi. Maintenant ses habits mieux tenus sont adaptés à sa taille, son teint est souvent rose et blanc. Louis aime avoir les mains propres, quand la grand'mère a trouvé le lavage superflu, il est heureux que l'opération se fasse à l'école. Quand il fait froid, il est tout rond d'habits, jamais il ne vient à l'école sans mouchoir.

« Notre Loulou », dit la grand'mère en parlant de son petit-fils, et l'expression paisible de l'enfant montre qu'il est aimé chez lui. Deux enfants d'une douzaine d'années sont élevés avec lui. « Mon frère, ma sœur, nos chèvres, nos cochons » tel est le centre des pensées de Louis.

A l'école, ce qui distingue Louis des autres enfants, c'est sa grande nervosité:

il bouge continuellement, marche en frappant des pieds et en se balançant à droite et à gauche.

Quelquefois pourtant ses traits ont une expression fatiguée, il regarde [devant lui sans voir. Dans les jeux, d'abord très excité, il s'arrête bientôt essoufflé, et se plaint de fatigue.

Au point de vue intellectuel plus encore qu'au point de vue physique, Louis est arriéré pour son âge. Il parle mal, sans prononcer les s.

Sa nervosité a sans doute retardé son développement. Dans les leçons orales (causeries, leçons de choses, poésies), il est incapable d'écouter avec suite la maîtresse, son attention passe d'une chose à une autre, il oublie même qu'il est à l'école, parle à haute voix d'un ton joyeux, et paraît très étonné d'être mis soudain en punition. Pourtant certains mots attirent son attention, les noms d'animaux domestiques en particulier ; lorsqu'il en est frappé, il écoute un instant puis, si, par exemple, il s'agit de chèvres crie triomphalement : « Nous, on en a des chèvres ! » Il répète sa remarque à ses voisins, s'excite et n'écoute les observations de la maîtresse qu'après avoir raconté tout ce que le mot lui a suggéré d'idées.

Dans les leçons de choses, Louis n'est attentif qu'au moment où il fait lui-même les expériences. A l'école comme dans la rue, il fait pourtant des observations qui, insignifiantes chez d'autres enfants, sont intéressantes chez lui, puisqu'elles prouvent que Louis n'est que très retardé et peut réfléchir. Ainsi, regardant un jour un petit chien en bois il me dit : « Il ne peut pas aboyer parce qu'il n'est pas en viande ! » Après le Nouvel-An, il me demanda s'il y aurait au ciel des Nouvel-An et des bonbons.

Il a la mémoire des faits, mais non de leur succession dans le temps. Pour lui tout s'est passé hier, dimanche ou au Nouvel-An. Ainsi il dira : « Il y a quelqu'un de mort chez nous, une grand'mère » puis, au bout d'un moment : « mais elle est déjà enterrée ! » Le lundi, il a toujours une quantité de choses à raconter sur l'emploi de son dimanche, mais ses souvenirs récents se mêlent à d'autres plus anciens, et ses récits deviennent incohérents. Souvent aussi, quand il raconte quelque chose, son imagination l'entraîne, il croit posséder ce qu'il désirerait avoir, ou bien il se substitue aux personnages dont il parle, par exemple : « Mon papa a été en tram, ... j'ai été en tram avec mon papa, ... j'ai été tout seul en tram ! » Les choses n'ont d'attrait pour lui que s'il place devant un « mon » ou « on en a ».

Pour le calcul, tandis que ses camarades plus jeunes en sont à six, il ne peut compter au-delà de quatre, et a mis tout l'hiver pour y arriver, il en avait l'idée avant de trouver le mot.

Les occupations qui permettent à Louis de dépenser son activité physique sans beaucoup de réflexion l'intéressent vivement. Il peut rester parfaitement tranquille, une broderie ou un tissage en main, tirant la langue à force d'attention. Il n'écoute pas les explications de la maîtresse, mais il « voit » très vite ce qu'il y a à faire, le fait de n'avoir qu'un dessin à comprendre lui rend le travail possible. Les exercices avec les clous lui plaisent moins, les constructions demandent trop d'attention, il ne peut suivre les mouvements et les ordres de la maîtresse. Les bâtonnets nécessitent des mouvements trop minutieux, seuls les jetons sont tout à fait à sa portée grâce à leur forme et à leurs couleurs.

Louis est attiré par les couleurs, ce qui explique le plaisir qu'il a à tisser, et l'admiration qu'il montre pour son travail fini ; cette admiration est si grande qu'il hésite avant de donner ses travaux à sa grand'mère. Louis regarde volontiers les fleurs, et parle de celles qu'il a chez lui.

Il aime à dessiner, lorsqu'il a une idée, il la reproduit plusieurs jours de suite ; ainsi un temps il ne faisait que des roues, ensuite des bateaux. Il réussit à copier un croquis fait au tableau, mais plus le modèle est simple, plus Louis est appliqué.

Le modelage répond mieux à ses moyens, une bougie, une pomme de terre,

prennent dans ses mains des formes très réelles ; il comprend mieux la représentation réelle des objets que leur copie graphique.

Louis a un sens développé de la musique, non-seulement il a l'oreille et la voix justes, mais encore quand il chante, son expression est parfaitement heureuse. Souvent les paroles lui manquent, ce qui le dérouté un peu ; il suit alors ses camarades ou répète les mots connus ; il préfère chanter sans paroles. Un jour il me demanda si je trouvais le nom de Louis joli.

Louis est une nature sensible, ce qui explique le grand attrait que la musique a pour lui. Une parole douce fait passer dans ses yeux la même expression que celle qu'il a en chantant. Cette sensibilité le rend à la fois gai et malheureux. Gai, car la moindre attention le fait sourire, malheureux, car il sent vivement les reproches et se croit traité injustement. Une petite scène suffit pour lui faire perdre pendant quelque temps la confiance qu'il me témoignait : Dans une leçon, je le mis à l'écart, il se laissa faire, puis soudain s'étendant par terre en criant : « Non, non ! » Après la leçon, comme je lui parlais, il me dit d'un ton désolé : « Les maitresses me chicanent, elles me mettent dans les coins, je ne veux plus venir à cette école ». Longtemps, malgré tout ce que je lui dis, il garda son expression bouleversée. Une autre fois, comme je lui faisais un léger reproche, il répéta : « Je ne veux plus venir à cette école », en baissant la tête d'un air triste, mais soumis. Mais il n'est pas toujours si impressionnable ; il lui arrive d'oublier et pourquoi il est puni et même qu'il l'est ; il regarde alors à droite et à gauche en souriant.

Il se sent faible et petit, un jour il me dit sans aucune raison : « Si on me donne des coups, je le dirai à ma sœur ! » C'est le sentiment de sa faiblesse qui lui fait désirer la compagnie d'enfants plus âgés. Il aime ses camarades et supporte toutes leurs rebuffades. Il partage sa réglisse ou ses caramels. Quelquefois pourtant il a de petites luttes soit pour partager soit pour pardonner. Ainsi un jour je rencontre Louis qui me prend la main, Toutou arrive aussi : « Non, dit Louis, il est méchant, il m'a donné un coup », puis un instant après : « Eh, bien, viens, Toutou ! » Est-ce besoin d'avoir Toutou près de lui ou générosité ? [Ce dernier sentiment est en contradiction avec la jalousie dont il fait preuve lorsque je m'occupe d'autres enfants que de lui. Quelquefois aussi il a des accès de colère et se jette à coup de pieds contre ses camarades ; le fait se produit rarement. Louis est surtout connu par sa bonne petite figure souriante. Il est reconnaissant des attentions dont il est l'objet, ainsi un lundi matin il me dit : « Je m'es ennuyé de vous dimanche ! » une autre fois, comme je lui donnais un pain d'épices, il me dit au bout d'un moment : « Je veux dire à ma maman de vous acheter une surprise » .

Il aime les animaux, les observe, raconte ce qu'il connaît d'eux : « Je connais un tas de vaches ! »

A l'école, Louis a souvent de bonnes intentions, il s'assied en disant : « Je veux être sage ; rarement ses intentions se réalisent, quand il est particulièrement bien disposé, il est pourtant capable d'être sage ; lorsque la maitresse fait son éloge, il en devient tout essoufflé ! Le plus souvent, après une minute de tranquillité il se dérange, pourtant sur son visage joyeux, on lit encore : « Je veux être sage ! »

Dans les jeux, ses yeux brillent, on comprend mieux la difficulté qu'il doit avoir à rester tranquille, il aime à jouer un petit rôle et lorsqu'il s'agit de choisir un enfant, il crie : « Il y a encore moi ! »

Louis ne dit pas la vérité, il ne sait probablement pas se rendre compte de ce qui est vrai ou faux, permis ou défendu.

Louis est en retard d'au moins une année, autant au point de vue physique qu'au point de vue intellectuel. Sa raison et sa volonté ne sont que des petits germes ; en revanche ses sentiments sont très développés. Il a besoin d'être entouré de patience et d'amour, afin de se dilater dans tous les sens, et de conserver son petit cœur aimant.

MARTHA REYMOND.

MIETTES HISTORIQUES

Collège de Vevey. (10 juin 1596.)

Nous l'advoyer et conseil de la ville de Berne, savoir faisons que nous ayant été exposé par nos chers et féaux les Nobles et Bourgeois de la ville de Vevey, n'ayant eu d'ancienneté une école qui même leur a été par nous reconfirmée, mais que ordinairement les ministres de notre classe de Lausanne les auraient pourvus pour régens, de nos jeunes écoliers premièrement du dit Lausanne qui avaient aspiré bientôt au 1^r Ministère et allaient ailleurs. C'est pourquoi ils nous ont humblement suppliés et requis nous plut leur permettre d'avoir, choisir et prendre un Régent ou maître d'Eschole, lequel promettra faire sa demeure chez eux sans aspirer ailleurs, en lui laissant parvenir la pension annuelle qui lui aurons ordonnée, comme aussi les bâtimens et appartenances de la maison d'Eschole, lui offrant d'augmenter au dit régent la dite pension, pour son honnête entretien et de maintenir la dite maison d'eschole et bâtimens d'icelle en son bon être, à leurs dépens, sans qu'en soyons molestés.

Nous inclinons à leur requête et avons permis à nos chers et féaux du dit Vevey de pouvoir avoir et prendre tel Régent pourvu que cela se passe par l'avis et consentement des deux Ministres du dit Vevey et moyennant qu'à forme de leurs offres, ils aient à ordonner augmentation de pension.

En 1631. — Le Conseil de Vevey ayant présenté aux Ministres deux Régents pour les examiner, ils ne voulurent point le faire, parce qu'ils auraient désiré qu'on leur présentât des jeunes Ministres dont ils pussent se servir dans leurs fonctions. LL. EE. désapprouvent leur conduite et leur ordonnent d'examiner ceux que la Ville leur présente. *(Donné le 4 de mai 1631.)*

Le 12 février 1627, le Conseil de Vevey, par l'avis des deux pasteurs, Frossard et Pélés, ont fait un long règlement pour le Collège. Il y avait deux classes latines et une française.

Extrait des Manuaux du village de Chenaux.

La cloche a été achetée par Claude Joran et Esaïe Ponnaz de Chenaux d'un nommé Mr. le lieutenant Chevaux de Denens, prise par des soldats dans le temps de la guerre de 1712, au village de Edigue. La dite cloche a été achetée le 1^r juillet 1713. Elle coûte rendue à Cully 44 écus blancs. Elle a été sonnée pour la première fois par M. Frossard, régent pour le dit village, le 28 mars 1714.

La commune a payé 5 écus blancs et les quarts ont contribué, savoir :

Cully 4, Riez 3, Épesse 1, Grandvaux 3, Aran 2, Villette $\frac{1}{2}$, Curson 1. Onze bourgeois, nommés, ont fait le reste.

Le 15 février 1747, le Régent Gilliéron a commencé de faire la prière à Chenaux dont le Sieur Benjamin Noverraz a fait un sacrifice religieux en faveur de la bourgeoisie pour acheter la Bible à ses frais.

Le 13 septembre, jeudi, de l'an 1565, des Etudians et Escholiers jouèrent l'histoire de Susanne en grec, en latin, en français et en allemand, en présence du Conseil en la place de la Palud.

(Manuaux du Cons : des CC de Lausanne).

(Communiqué par M. Louis Dupraz, Directeur de la Bibliothèque cantonale vaudoise.)

Ouvrage reçu: Dictionnaire géographique de la Suisse, par Charles Knapp et Maurice Borel. Neuchâtel, Attinger, frères, éditeurs. Nous recevons les livraisons 20, 21, 22 et 23 de cette excellente publication. La dernière livraison s'arrête à l'article « Bunschlergrat ».

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Le prochain cours normal de travaux manuels aura lieu à Lausanne pendant les vacances d'été de 1902.

JURA BERNOIS. — **Contre l'alcool** — Il s'est fondé récemment dans le Jura Bernois une section de la *Société suisse des maîtres abstinents*. La jeune section compte déjà une trentaine de membres dont les deux tiers sont des instituteurs et institutrices en fonctions. Aux termes de ses statuts, elle est indépendante de toute autre association et n'a aucun caractère confessionnel ou politique.

La première réunion annuelle, abstraction faite des assemblées constitutives a eu lieu le 9 octobre à Moutier. Elle a pleinement réussi. Parmi les questions à l'ordre du jour, nous relevons le sujet : « *L'instituteur agent de tempérance en dehors de l'école*, » traité par M. Riat, maître secondaire à Vendlincourt, dans un discours que nous voudrions pouvoir reproduire *in extenso*, mais que nous devons forcément résumer.

Oui, le problème alcoolique se pose un peu partout, réel, menaçant. L'ivrognerie d'autrefois a fait place à un fléau bien plus redoutable, grâce au concours des alcools industriels, des boissons frelatées, des produits infâmes dont l'étiquette brillante et trompeuse ne signifie qu'abrutissement, ruine et déchéance physique et morale. Il n'est plus guère besoin d'expériences de laboratoire, d'intoxication de lapins ou de cochons d'Inde pour démontrer les dangers de l'alcool : l'expérience a été faite en grand sur l'homme ; elle se poursuit, lamentable. Elle est concluante !

En effet, pour l'observateur attentif et sincère que de ruines, que de larmes, que de vies perdues, que de foyers désolés où la misère et le désespoir règnent en maîtres ! Le monstre a déjà terni, par avance, de sa marque indélébile le corps, le cœur et l'esprit d'un trop grand nombre de nos enfants. Pauvres enfants, tarés, incapables, réfractaires à toute instruction, quel réquisitoire ne dressez-vous pas à l'auteur de tant de crimes ! Le fléau s'étend à la plupart des pays civilisés. Notre patrie consacre bon an mal an 250 000 000 fr. aux boissons alcooliques, soit environ six fois plus qu'à l'instruction publique. Le bureau fédéral de statistique qui compulse avec soin les rapports des médecins nous apprend que l'alcool tue un homme sur neuf. Le quart des cas de folie chez les hommes et plus de la moitié des condamnations pénitentiaires lui sont imputables. C'est le gouffre qui engloutit souvent l'épargne ou le salaire de l'ouvrier, c'est l'impôt le plus écrasant, c'est l'ennemi de l'école, le grand pourvoyeur des prisons, des asiles, des hôpitaux, c'est lui qui étend un voile de tristesse et d'oppression sur notre Suisse bien aimée !

Une réaction s'impose. L'instituteur n'a jamais marchandé son concours aux œuvres humanitaires. Il opposera aussi, pour sa part, une digue au fléau envahisseur. Il deviendra de plus en plus l'agent des grands principes de sobriété, de justice, de vérité qui sont à la base de l'existence des peuples.

« L'agent, dit M. Riat, c'est celui qui agit vraiment, celui qui est actif, l'ami actif, l'ami enthousiaste et persévérant de la bonne et grande besogne, celui qui ne craint ni les fatigues, ni les soucis, ni les déceptions, qui se sacrifie corps et âme pour atteindre le but qu'il a reconnu bon. Il ne suffit pas que l'instituteur soit un ami des idées de tempérance, d'abstinence ; il faut qu'il soit un ouvrier sans cesse travaillant pour les faire triompher.

L'instituteur a le droit et, plus encore, le devoir de lutter contre l'alcoolisme en dehors de l'école.

Il en a le droit parce que, comme tout citoyen, comme tout membre de la société, comme tout individu, il a le droit de veiller à la prospérité de la patrie, au bonheur de la société et à ses intérêts personnels. Or, si quelque grave danger

menace la prospérité de ces institutions, c'est bien l'alcoolisme. L'instituteur — comme le prêtre, car tous les deux, de par leur vocation, comme étant des plus cultivés, des plus éclairés parmi leurs concitoyens, ne doivent pas se confiner dans leur école ou leur église, mais faire profiter de leurs lumières la société tout entière, — l'instituteur a donc le droit de se mettre en garde et de mettre en garde ses semblables, et la patrie, et la société contre l'ennemi commun.

Qu'il en ait le devoir, cela découle des considérations précédentes. Et ce devoir va grandissant de jour en jour. De notre temps, de plus en plus, les anciennes autorités sont mises en doute ou même niées catégoriquement : Dieu, la patrie, l'Etat, la famille, le devoir même. Pour bien des hommes, pour des partis politiques ou sociaux entiers, une seule chose reste debout, proclamée la seule souveraine, la seule vraie : la science. A la science, tout le monde y croit. Quand une vérité est scientifiquement démontrée, on est bien obligé de l'admettre, (quoique reconnaissons-le, soit mauvaise foi, soit défaut d'entendement, certaines gens se refusent parfois à croire même à la vérité scientifique) Or, c'est le maître d'école à tous les degrés qui représente et qui communique la science. Il s'ensuit que l'influence de l'instituteur va, doit aller grandissante, que, à part les retours historiques possibles, mais qui ne pourraient sans doute être que de courte durée, elle ne cessera de progresser, puisque, en somme, elle est le progrès même, et que le progrès est la loi de l'humanité.

De plus en plus, donc, l'instituteur sera appelé à fournir aux hommes les principes sur lesquels ils doivent régler leur conduite. Or, l'un de ces principes, et l'un des plus importants, puisque de lui dépendent la prise en considération et la mise en application des autres, ce principe, c'est celui de la sobriété.

Il est à remarquer encore que l'alcoolisme compromet gravement et souvent anéantit tout le travail de l'éducation scolaire, ce qui est une raison de plus pour l'instituteur de ne pas abandonner ses élèves lorsqu'ils ont quitté la classe, de lutter contre l'alcoolisme en dehors de l'école.

De quelle façon pourra-t-il lutter ? 1^o Par l'exemple, 2^o par sa parole et ses écrits, 3^o par la fondation de sociétés de tempérance, et 4^o par sa conduite dans toutes les circonstances de sa vie publique et privée.

De par la loi même, l'instituteur doit servir de modèle à ses élèves. Par conséquent, à chacun. Or, nous l'avons dit, son rôle devient de jour en jour plus grand, plus important. Plus se poursuit le développement social de l'humanité, plus il paraît certain qu'arrivera un jour où l'instituteur, l'éducateur laïque restera la seule force morale debout au milieu de la société. La marée montante du rationalisme en philosophie et du socialisme dans la vie civile en est garante. L'instituteur seul paraît devoir survivre à l'universelle hécatombe des représentants ou détenteurs d'une autorité morale quelconque¹. Son exemple acquerra donc aussi une importance de plus en plus grande, et il importera de plus en plus aussi que cet exemple soit bon.

Après avoir donné l'exemple de l'abstinence ou de la tempérance, l'instituteur exerce une salutaire influence au moyen de sa parole et de ses écrits. Il étudiera la question de l'alcoolisme, lira les meilleurs ouvrages sur la matière, en particulier les excellents comptes rendus des congrès internationaux, s'abonnera à quelques bonnes revues, puis, bien préparé, il fera des conférences, écrira dans les journaux et ne perdra aucune occasion de dire et de prouver que l'alcool est, vraiment et scientifiquement, un poison, que l'alcoolisme est le plus terrible des fléaux et qu'il est absolument nécessaire de combattre et d'anéantir au plus vite cet effroyable ennemi.

L'union fait la force. Après être entré dans quelque ligue ou société anti-alcoolique, l'instituteur s'efforcera d'y amener de nouvelles recrues ; au besoin, il fondera lui-même des sections et veillera à ce qu'elles prospèrent.

¹ La Rédaction doit faire quelques réserves formelles sur quelques points de cet article.

Enfin, à toute occasion, dans sa famille, avec ses amis, en public, dans toutes les réunions auxquelles il assistera, partout, toujours, discrètement, mais fermement aussi, il s'efforcera de faire triompher le principe de la tempérance, de l'abstinence des boissons alcooliques.

Ainsi faisant, ne compromettra-t-il pas sa situation? Parfois, peut-être, mais rarement. Le plus souvent, presque toujours, il s'acquerra de façon plus complète l'estime et la reconnaissance publiques et, surtout, certainement, il aura toujours l'intime satisfaction d'avoir rempli son devoir, d'avoir voulu faire le bien, satisfaction qui n'est certes pas à dédaigner ».

Nous ajouterons, en terminant, que notre collègue M. Riat se tient obligeamment à la disposition des synodes libres, assemblées d'instituteurs, etc., pour des conférences analogues. Les demandes de statuts et renseignements concernant la section jurassienne peuvent être adressées à son président, M. P. Chausse, instituteur à Péry.

Puisse la nouvelle société travailler avec zèle, discernement dans la mesure de ses forces au bien de l'école et à la prospérité de la patrie! A. LAAGER.

VAUD — **Gymnastique.** — Samedi, 12 octobre écoulé, s'est terminé, par une inspection très sérieuse, le XIV^e cours normal fédéral de gymnastique, donné à Lausanne, du 23 septembre au 12 octobre, par MM. Ernest Hartmann, de Lausanne, et E. Richème, de Neuchâtel, à 43 participants.

MM. Adolphe Michel, professeur de gymnastique, à Lausanne, et Gelzer, fonctionnaient comme inspecteurs.

Chaque participant a dû, à tour de rôle, diriger des exercices, soit aux engins, soit aux préliminaires, comme aussi des exercices d'ordre et des marches. Quatre élèves du cours ont fait exécuter, par leurs camarades, une leçon-type composée d'après le plan normal du manuel fédéral de gymnastique.

Les participants garderont un souvenir reconnaissant de leurs directeurs, MM. Hartmann et Richème.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

La dissertation pédagogique. — Choix de sujets portant sur toutes les matières inscrites au programme des examens et concours de l'enseignement primaire et de l'enseignement primaire supérieur. (Résumé complet de pédagogie, par P.-Félix Thomas, docteur ès-lettres, professeur, agrégé de philosophie, au lycée de Versailles.

Leçons de psychologie appliquées à l'éducation, par E. Boirac et E. Magendie. Les deux ouvrages chez Félix Alcan, éditeur, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Aux Recrues suisses. — Guide pratique pour la préparation aux examens de recrues, 12^e édition, 1901. Rédigé par MM. Perriard et Golaz, experts pédagogiques. Editeurs : Orell Füssli, à Zurich. Prix 60 cent.

À la veille des cours complémentaires, pour les recrues de 1902, les éditeurs Orell & Füssli, à Zurich, viennent de publier la 12^e édition de cet opuscule.

La brochure Perriard et Golaz est divisée en sept chapitres. Sous la rubrique *Lecture*, nous y trouvons des conseils et des directions pour arriver à de bons résultats dans cette branche ; puis, à titre de spécimen, treize morceaux empruntés aux derniers examens de recrues.

Le chapitre *Composition* renferme, en résumé, tout un cours de style. Ce sont d'abord des conseils généraux et particuliers pour traiter les différents genres de rédaction. Et comme tout art s'apprend par l'imitation, le guide publie une

vingtaine de modèles, qui, sans être des chefs-d'œuvre, serviront d'exercices d'imitation. Près de quatre-vingts de ces exercices sont mentionnés à la suite des sujets modèles. Vient ensuite un plan ou sommaire d'une dizaine de sujets de rédaction empruntés au *Jeune citoyen*. Ce chapitre se termine par des modèles d'actes usuels.

Le chapitre III, consacré à l'arithmétique, a subi d'heureuses adjonctions. A notre humble avis, ces vingt-cinq pages de théorie et d'exercices en petit texte forment un petit cours assez complet pour aider le jeune homme à suivre avec fruit les leçons du maître dans cette branche du programme fédéral.

Le Chapitre IV est la description de la Suisse. Ce n'est pas long, mais c'est suffisant. Aux matières de la XI^e édition, les auteurs ont annexé un résumé succinct de la géographie de chaque canton. La statistique est conforme au recensement de 1901.

Le chapitre V, soit le résumé d'histoire suisse, est divisé en quarante-huit paragraphes qui serviront d'exercices de lecture. Il y aura là double avantage, car, tout en s'exerçant à la lecture, l'élève parcourra — dans ses généralités — le programme d'histoire nationale. Ce chapitre se termine par un questionnaire historique et par un résumé chronologique.

Enfin, les chapitres VI et VII résument les notions sur les institutions politiques de la Suisse et l'organisation militaire fédérale.

P. M.

Recueil de chants publié par la section vaudoise de la Société de Zofingue, 9^e édition. (G. Bridel & C^{ie}, éditeurs, Lausanne). Cartonné, 2 fr. 50. Impression irréprochable.

Ce recueil, que nous pouvons recommander à tous les chanteurs de la Suisse romande, est la 8^e édition, augmentée de vingt-huit chœurs nouveaux placés à la suite des anciens et cela sans augmentation de prix.

La commission chargée d'élaborer cette nouvelle édition n'a admis que des chœurs d'une réelle valeur artistique, mais propres à devenir populaires par le caractère des mélodies ; elle a évité les morceaux trop longs ou trop compliqués. Nous l'en félicitons.

Les chants de Zofingue continueront donc à retentir dans toutes nos fêtes populaires, réunissant en un même sentiment ému tous ceux qui aiment la Patrie.

L. S.

Die deutsche Orthographie. Zusammenstellung der wichtigsten Abweichungen vom Bisherigen, von S. Wittwer, 5^e édition. Berne, Schmid et Franke. Prix 25 centimes.

The Study of Children, by Arthur Macdonald. Washington.

VARIÉTÉ

— **La pédagogie anarchiste.** — Il y a en France, paraît-il, des pédagogues anarchistes. Voici quel serait leur idéal, d'après l'*Ecole nouvelle*, de Paris :

« Tous les enfants seraient réunis dans des cités scolaires, peuplées d'écoles au centre de chaque circonscription territoriale, loin de leurs parents et du milieu familial. Ni surmenage ni punitions. Avant dix ou douze ans, point de leçons à apprendre, ni de devoirs à faire. L'histoire s'apprendra en assistant à des représentations théâtrales, rigoureusement historiques ; la géographie, par un parc immense, dessiné en forme de planisphère ; toutes les autres sciences, par des musées (de géologie, de chimie, de médecine, d'anthropologie, etc.). Les élèves verront tout, pourront tout palper, toucher ; les livres deviendront, ce semble, inutiles, et partout ce sera le même système appliqué à toutes les sciences ».

C'est du Tolstoï renouvelé.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION

Degré moyen.

Le bâton de sureau.

PLAN.

Un chasseur et son fils parcourent une forêt. — Un ruisseau se présente. — Pour s'aider à le franchir, l'enfant coupe une branche de sureau. — Celle-ci cède sous le poids du petit garçon. — Conclusion.

DÉVELOPPEMENT.

Un chasseur et son fils parcouraient un bois. Entre eux coulait un ruisseau profond. Le fils voulut rejoindre son père, et comme le ruisseau était trop large pour qu'il pût, sans aide, le franchir, il coupa la branche d'un arbre, appuya l'un des bouts dans le lit de cailloux et s'enleva sur l'autre avec un vigoureux élan. Mais la branche était de sureau ; elle se brisa sous le poids de l'enfant qui disparut sous les eaux.

Le père avait tout vu de loin. Il jeta un cri et accourut épouvanté. Quand il arriva, l'enfant avait reparu, et, reprenant haleine, il regagnait, en riant et à la nage, la rive opposée.

« Mon fils, dit le chasseur, cette petite aventure pourra t'apprendre une chose importante : c'est de sonder l'intérieur avant d'avoir confiance. Si tu avais examiné la moëlle du sureau, tu ne te serais point fié à son écorce trompeuse ».

(Traduit de *Krumacher*).

F. MEYER.

Degré supérieur.

Le numéro 537.

PLAN.

Le célèbre peintre Cazan visitait, avec quelques-uns de ses élèves, une exposition de peinture. — Un de ces jeunes gens trouve un tableau fort laid et le déclare à haute voix, sans prendre la peine de l'examiner attentivement. — Cazan le réprimande et lui démontre que cette toile est un chef-d'œuvre. — Conclusion.

DÉVELOPPEMENT.

Le célèbre peintre Cazan visitait, avec quelques-uns de ses élèves, une exposition de peinture. Tout à coup un de ces jeunes gens poussa une exclamation. « Quelle croûte ! » s'écria-t-il ; et il désignait du doigt le numéro 537, qui représentait un paysage. Tout le groupe fit halte, quelques flâneurs s'approchèrent avec curiosité. Le numéro 537 n'était pas un de ces ouvrages qui attirent et séduisent le regard ; ce n'était pas néanmoins une composition sans mérite. Cazan posa sa main sur l'épaule du jeune homme qui venait de se montrer si sévère et le poussa assez brusquement vers le tableau.

— « Mon garçon, lui dit-il, après quelques instants de silence, j'en suis bien fâché pour toi, mais ton exclamation me prouve que tu n'es pas un véritable artiste. Si tu en savais un peu plus long toi-même, il y a une chose que tu aurais vue tout de suite. L'auteur de ce tableau peut ne pas être un coloriste, en tout cas, c'est un très grand dessinateur. Regarde, ignorant que tu es, ces lignes de montagnes et la noblesse de ces pins ; souhaite d'en pouvoir faire autant quand tu auras bien travaillé, dans quelque vingt ans d'ici. Depuis quand, dis-moi, juge-t-on et condamne-t-on un tableau à vingt pas de distance ?

Il y a encore une autre chose à quoi tu n'as pas pensé. L'auteur du tableau était peut-être près de toi quand tu l'as si rudement traité. Quel chagrin pour

lui de voir une œuvre sérieuse exposée à de pareils dédains ! Il faut respecter les œuvres de ceux qui travaillent. Tout tableau d'un peintre laborieux représente non pas seulement le temps qu'il a mis à le faire, mais encore une vie tout entière de labeur, de luttés et d'études.

(*Magasin Pittoresque*).

F. MEYER.

RÉCITATION

Le départ des hirondelles.

Pourquoi nous quittez-vous, légères hirondelles ?
Joyeux enfants, si nous partons
C'est pour fuir la neige et la glace ;
De notre nid l'hiver nous chasse :
Voilà pourquoi nous vous quittons.

Où vous envolez-vous, légères hirondelles ?
Les pays chauds où nous allons
Sont par delà les mers lointaines,
Par delà les monts et les plaines ;
Trois jours de suite nous volons.

Comment vous guidez-vous, légères hirondelles ?
En vérité, nous ne savons.
Les plus sages vont les premières,
Les plus jeunes vont les dernières ;
Dieu nous mène et nous arrivons.

Quand nous reviendrez-vous, légères hirondelles ?
Dès le printemps nous reviendrons
Vous saluer sous les charmilles.
Plus grands garçons, plus grandes filles,
Ici, nous vous retrouverons.

Ne nous oubliez pas, légères hirondelles.
Et vous aussi, souvenez-vous
Parfois de l'hirondelle agile.
La route est longue et difficile ;
Joyeux enfants, priez pour nous.

Eug. RAMBERT.

PAGES CHOISIES

Impressions d'octobre.

..... Certes, l'automne de cette année n'est pas aimable. Ces monotones tombées de pluie, cette suite non interrompue de journées brumeuses sans un brin de soleil sont lamentablement tristes. Il me semble que je traverse une enfilade de pièces froides, démeublées ou délabrées, dans une demeure jadis joyeuse et dont les hôtes aimés sont partis pour toujours. Et cependant tel est le charme de l'arrière-saison que celle-ci, malgré ses ondées et sa maussaderie, a encore pour mes yeux des fêtes mélancoliques.

L'autre matin, en longeant les Tuileries, je me suis arrêté à admirer la magnifique coloration des plates-bandes des parterres. Il y avait là une collection de dahlias d'une richesse et d'une variété de tons vraiment réjouissantes. C'était un régal pour un coloriste. — Le dahlia, pris isolément, manque de séduction. Cette grosse fleur régulièrement tuyautée est lourde et un peu vulgaire. Elle ressemble

à l'éloquence de certains orateurs qu'il ne faut pas examiner de près, mais qui, grâce à la perspective théâtrale de la tribune, produit de l'effet précisément par l'ensemble de qualités oratoires assez communes. Ces massifs de dahlias aux larges taches brunes, cramoisies, jaune-clair, blanc-crème et rose vif se détachaient avec un relief violent sur le fond vaporeux et décoloré des feuillées jaunissantes. Les tons rouillés des marronniers, les pâleurs dorées des bouleaux, le gris argenté des saules formaient un cadre, délicat et léger comme une dentelle, à ces opulentes corbeilles de fleurs d'automne aux teintes éclatantes et harmonieusement fondues. Un ciel tourmenté, où de petits coins bleus se montraient çà et là dans les déchirures des nuages épais, ajoutait encore à la mélancolie de cette suprême fête de la saison finissante. C'était le dernier acte de la féerie de l'année, mais comme dans les féeries bien réussies, l'apothéose ne manquait ni de couleur ni de majesté.

Oui, en dépit des feuilles tombantes, des gazons mouillés et des brumes persistantes, ces fins d'automne ont une poésie d'une pénétrante douceur.

Que j'aime le premier frisson d'hiver !...

chantait Musset. Et, en effet, l'arrière-saison est l'heure intime et tendre entre toutes. C'est le temps où, après les écoles buissonnières à travers champs, on regagne son logis. On reste chez soi et on rentre aussi en soi. On allume les premières bûches dans la cheminée et on allume également la première flambée dans le foyer intérieur de son esprit. Depuis un mois on n'avait pas touché un livre et on est heureux de couper les feuilles du volume qui arrive, imprégné de l'odeur humide de l'imprimerie. Les bûches de chêne et de charme pétillent en éclairant la nudité de lâtre encore vide de cendres, tandis qu'au dehors la bise d'octobre fait grésiller aux vitres les gouttes de pluie à demi gelées. Un bouquet de violettes exhale dans un verre son parfum quasi printannier.

Ce sont les mêmes rumeurs familières, les mêmes senteurs favorites, les mêmes impressions qu'avaient déjà apportées l'automne de l'an passé, et l'automne qui l'avait précédé, et tous les automnes dont on se souvient. Il semble qu'on sente fleurir sous ses doigts l'amicale plante du Souvenir, dont la tige enfonce profondément ses racines au sol déjà vieux de l'enfance lointaine. Et on lit avec douceur le livre nouveau, en s'abandonnant à la nonchalance berceuse des habitudes retrouvées.

A. THEURIET.

(Communication de A. Cuchet)

GÉOMÉTRIE

Solution des questions posées dans le n^o 41 de « l'Éducateur ».

1^o Démontrer que la somme des cubes de 3 entiers consécutifs est divisible par 9.

(Nos lecteurs ont corrigé dans la donnée l'omission du mot *consécutifs*.)

3 nombres consécutifs peuvent être représentés par a ; $a + 1$; $a + 2$, dont les cubes sont respectivement :

a^3 ; $a^3 + 3a^2 + 3a + 1$; $a^3 + 6a^2 + 12a + 8$. Leur somme = $3a^3 + 9a^2 + 15a + 9$.

La somme des coefficients de a à des puissances diverses étant divisible par 9, le nombre entier le sera aussi.

A. DUTOIT.

REMARQUE. — De 3 entiers consécutifs, l'un X est toujours divisible par 3 et son cube par 9. Il peut occuper trois places différentes :

S'il est premier ou troisième, les deux autres sont : $x \pm 1$; $x \pm 2$.

S'il est second, » » » : $x - 1$; $x + 1$.

Or on a : $(x \pm 1)^3 + (x \pm 2)^3 = 2x^3 + 9x^2 + 9x \pm 9 =$ muet 9.
 $(x \pm 1)^3 - (x \pm 1)^3 = 2x^3 + 6x =$ id. 9.

E. M. c. q. f. d.

2. La proportion est $\frac{v}{x} = \frac{y}{z}$ et les conditions du problème donnent :

$$\begin{array}{l} 1. \quad v + z = 14 \\ 2. \quad x + y = 11 \\ 3. \quad v^2 + x^2 + y^2 + z^2 = 221 \end{array}$$

Elevant 1 et 2 au carré, il vient :

$$\begin{array}{l} v^2 + 2vz + z^2 = 196 \\ \text{et } x^2 + 2xy + y^2 = 121 \end{array}$$

Par add. $\frac{v^2 + x^2 + y^2 + z^2 + 2vz + 2xy}{\text{Retranchons 3: } -(v^2 + x^2 + y^2 + z^2)} = \frac{317}{-221}.$

$$2vz + 2xy = 96; vx + xy = 48.$$

Or le produit des extrêmes est égal au produit des moyens, c'est-à-dire :
 $vz = xy$ donc

$$2vz = 48; vz = 24; xy = 24.$$

Si de 1 et de 2 on tire les valeurs de v et de x pour les substituer dans les dernières équations, on trouve :

ou $\begin{array}{l} z(11-z) = 24 \text{ et } y(14-y) = 24, \\ z^2 - 11z + 24 = 0; y^2 - 14y + 24 = 0. \end{array}$

$$z = \frac{11 \pm \sqrt{-96 + 121}}{2} = 8 \text{ ou } 3.$$

d'où $v = 8, x = 2, y = 12, z = 3$ et on a bien :

$$\frac{8}{2} = \frac{12}{3}$$

(Copie abrégée.)

Marie CHOCHARD-JULLERAT, inst.

Nous avons reçu, pour les deux questions, des solutions justes de M^{me} Cho-
 chard-Juillerat, à Sonvillier; de MM. A. Dutoit, inst., et J. Frossard, prof., à
 Bex; E. Jaton, inst., à Villars-le-Comte; Pidoux-Dumuid, Ch. Blanc et J. Cor-
 dey, inst., à Lausanne.

COMPTABILITÉ

Degré moyen.

Note d'un fermier.

Pendant l'année 1899, le fermier Thomas a fourni à son propriétaire, M. Re-
 naud :

2123 l. de lait à f. 0,18 le l. ; 45 kg. de beurre à f. 2,90; 97 kg. de fromage
 à f. 1,50; 768 œufs à f. 0,95 la douzaine; 86 kg. de farine à fr. 0,45; 8 l.
 d'huile de noix à f. 2,50; 1540 kg. de pommes de terre à f. 7 les 100 kg.; 18
 pigeons à f. 2,60 la paire; 27 poulets à f. 2,25 pièce; 614 l. de vin à f. 0,50;
 10 l. d'eau de cerises à f. 2,75. Etablissez la note. F. MEYER.

Total : f. 1320,59.

Degré supérieur.

Prix de revient d'un tonneau.

Pour faire ce tonneau, il a fallu :

1. 32 douves en chêne ayant chacune, en moyenne, 1,8 m. de long, 17 1/2 cm.
 de large et 6 cm. d'épaisseur, à f. 175 le m³.

2. Pour le devant et pour le fond, deux parties de 1,80 m. de long sur 1,20 m. de large à f. 10,50 le m².
 3. 10 cercles de 17 1/2 kg. pièce à f. 0,36 le kg.
 4. 1 vis de portette du prix de f. 5,50.
 5. 1 traverse en chêne de 1,20 m. de long à f. 2,50 le m.
 6. 2 kg. de vernis à f. 1,65 le kg.
 7. 136 heures de travail à f. 0,50.
 8. Frais généraux et bénéfice du tonnelier, 10 % des autres dépenses.
- Ce tonneau a une contenance de 2450 l. Quel est le prix de revient du litre ?

Prix de revient d'un tonneau.

	F.	C.	F.	C.
Chêne pour les douves : 32 × 1,80 × 0,175 × 0,06 = 0,6048 m ³ à francs 175	105	84		
Devant et fond : 1,80 × 1,20 × 2 = 4,32 m ² à f. 10,50.	45	36		
Fer pour les cercles : 10 × 17,5 = 175 kg. à f. 0,36	63	—		
Vis de portette	5	50		
Traverse en chêne : 1,20 m. à f. 2,50	3	—		
Vernis : 2 kg. à f. 1,65	3	30		
Travail : 136 heures à f. 0,50	68	—	294	—
Frais généraux et bénéfice 10 % de f. 294			29	40
Ce tonneau revient à f.			<u>323</u>	<u>40</u>

Le prix de revient du litre est de f. $\frac{323,40}{2450} = f. 0,132.$ F. MEYER.

LEÇON DE COUPE

Tracé du patron de la blouse-chemisette.

La blouse non doublée, que l'on appelle plus particulièrement blouse-chemisette, ne se confectionne qu'en étoffe de coton ou en flanelle. Pour la blouse plissée, on coupera trois hauteurs d'étoffe de la longueur du patron, plus 2 cm. pour l'ourlet du bas et 3 cm. pour la couture d'épaule. Une hauteur servira pour le dos et les deux autres pour les devants. On peut plisser l'étoffe de différentes manières : en plis ronds, plis entiers, ou même en petits plis de lingerie.

L'ampleur, à la taille, au dos et aux devants, se resserrera par le moyen d'un petit coulissé, large de 1 1/2 cm. au plus, placé à la hauteur de la taille, et dans lequel on passera un lacet de coton.

MESURES A PRENDRE POUR LE TRACÉ DU PATRON. — 1^o Longueur du dos, de la nuque à la taille ;

2^o Longueur de la nuque à la taille devant ;

3^o Hauteur du dessous de bras ;

4^o Largeur du demi-dos prise au quart de la hauteur du dos ;

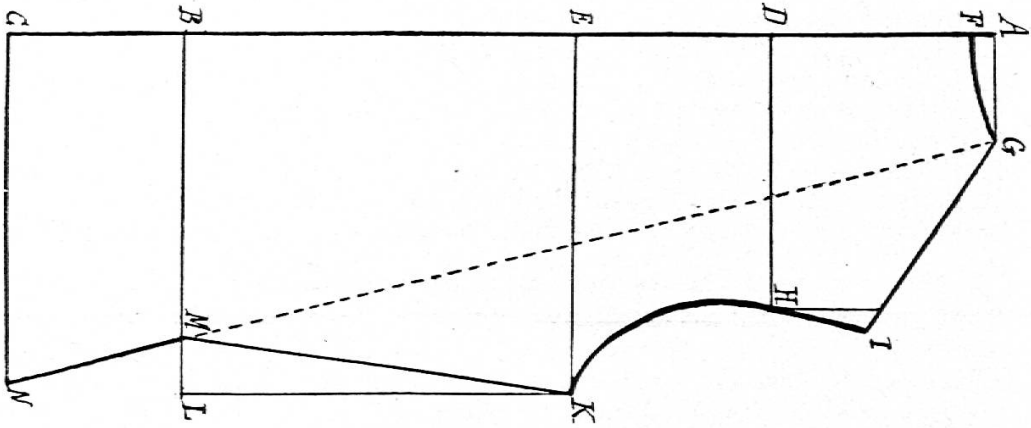
5^o Largeur du demi-devant prise 2 ou 3 cm. au-dessous de l'encolure ;

6^o Demi-tour du buste ou de poitrine ;

7^o Demi-tour de taille ;

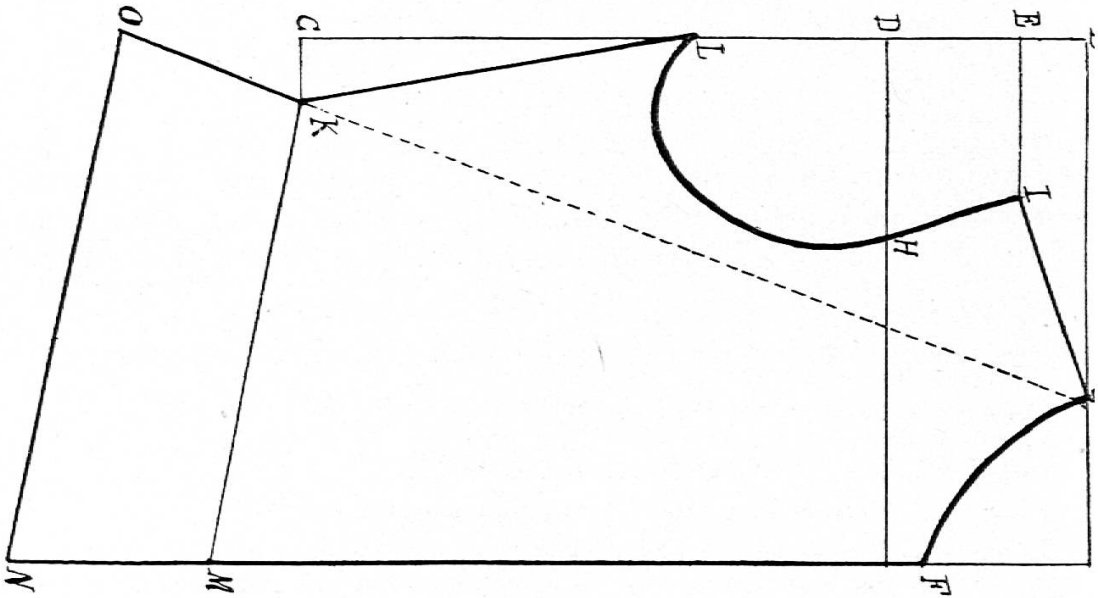
8^o Demi-tour du cou.

Fig. 1.



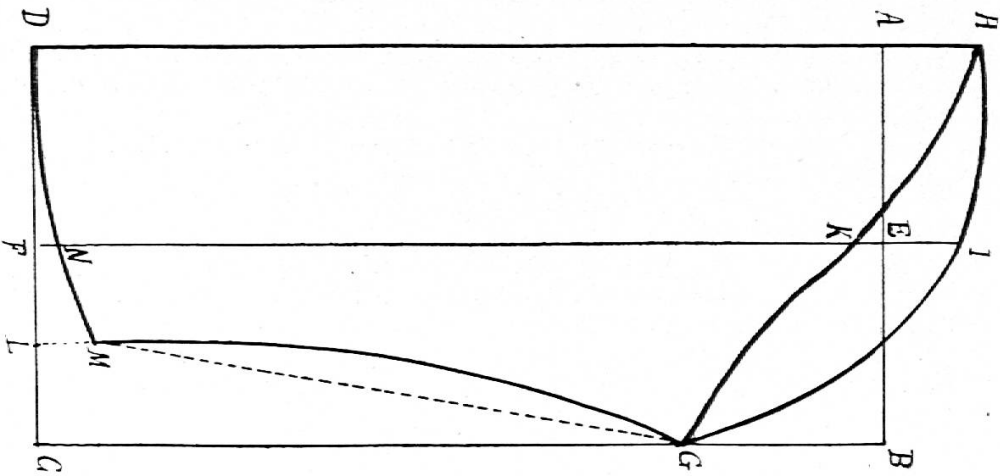
Dos.

Fig. 2.



Devant.

Fig. 3.



Echelle $\frac{1}{5}$ ou 2 cm. pour 0,1 m.

TRACÉ DU DOS. — Au point A, tracer un angle droit.

A-B. Longueur du dos, plus 1 cm. pour l'encolure.

Au point B, tirer la ligne de taille horizontale.

B-C. Longueur pour la basque, 10 à 12 cm.

D. Tracer la ligne de carrure au quart de la hauteur A-B.

E. Tracer la ligne de poitrine à la moitié de la hauteur A-B.

A-F. Profondeur de l'encolure 1 cm.

A-G. Largeur de l'encolure égale au tiers moins 1 cm. du demi-tour du cou.

D-H. Largeur du demi-dos.

H-I. Hauteur égale à la largeur d'encolure A-G.

G-I. Tirer la ligne d'épaule en ressortant 1 cm. de la verticale.

E-K. Mesurer sur la ligne de poitrine la moitié, moins $\frac{1}{4}$ cm., du demi-tour de poitrine.

Au point K, abaisser une verticale jusque sur la ligne de taille et placer L.

L-M. Distance égale à $\frac{1}{10}$ du demi-tour de taille.

Au point M, mesurer la hauteur du dessous de bras, plus 1 cm. et terminer ensuite la courbe d'emmanchure.

M-N. Longueur de basque 10 à 12 cm. Placer la règle à l'angle supérieur de l'encolure G et la faire passer sur le point M.

TRACÉ DU DEVANT. — A-B. Largeur égale à la moitié du demi-tour de poitrine plus $\frac{1}{4}$ cm.

B-C. Hauteur égale à la longueur exacte du dos.

Au point G, tirer une petite horizontale.

D. Tracer la ligne de carrure au quart de la hauteur B-C.

E. Tracer la ligne d'épaule au tiers de la distance B-D.

A-F. Profondeur de l'encolure égale à celle du dos, plus 3 cm.

A-G. Largeur de l'encolure égale à celle du dos, plus 2 cm.

F-H. Largeur du demi-devant.

G-I. Tirer la ligne d'épaule 1 cm. plus courte que celle du dos.

C-K. Distance égale à $\frac{1}{10}$ du demi-tour de taille.

Au point K, et jusqu'à L, mesurer la hauteur du dessous de bras, plus 1 cm.

Terminer la courbe d'emmanchure et creuser de 1 cm. environ en sortant de L.

M. Longueur de taille devant. Cette hauteur se termine en plaçant la règle à l'angle de l'encolure G, en laissant ressortir la largeur de l'encolure du dos.

M-N. Prolonger la basque de 10 à 12 cm.

K-O. Distance égale à M-N. On place la règle à l'angle de l'encolure G et on la fait passer sur le point K.

Nous donnons ci-contre les tracés de la manche et du col rabattu.

Tracés du patron de manche à poignet.

MESURES A PRENDRE. — Tour d'emmanchure. Longueur de la manche, de l'emmanchure au poignet.

Tracer un rectangle ABCD (fig. 3) ayant pour largeur le demi-tour d'emmanchure et pour hauteur la longueur de la manche moins la hauteur du poignet.

EF. A la moitié de la largeur AB, tracer une verticale.

BG. Distance égale à la moitié de AB.

Au-dessus de A, prolonger la ligne de 5 cm.; placer H.

Au-dessus de E, prolonger la ligne de 4 cm.; placer I.

Tracer le contour du dessus de la manche partant de H, passant sur I et rejoignant G.

EK. Distance de 1 cm.

Tracer la ligne formant le dessous de manche partant de H, passant sur K et rejoignant G. Cette deuxième ligne doit être légèrement creusée du côté de G. A

gauche de C, compter 5 cm., placer L; à ce point, remonter la ligne de 3 cm. et placer M. — Au-dessus de F, élever la ligne de 1 cm., placer N. — Joindre D à N et N à M par une ligne légèrement arrondie. Former la couture intérieure de la manche en joignant G à M par une ligne légèrement creusée.

Col droit et col rabattu.

Tracer un rectangle ABCD (fig. 4) ayant pour largeur le demi-tour de l'encolure et pour hauteur 8 à 10 cm. (mesure facultative).

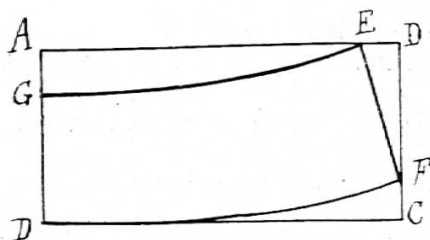


Fig. 4.

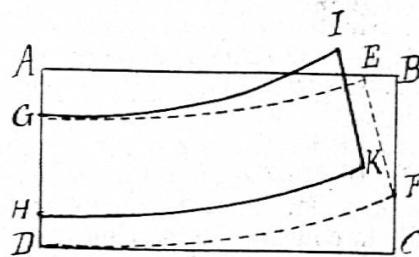


Fig. 5.

BE, distance égale à la moitié de FC; FC, distance égale au $\frac{1}{8}$ du demi-tour du cou.

Joindre FE par une oblique.

AG, 2 cm.

Tracer les lignes du col : bord supérieur en joignant G à E et bord inférieur en joignant D à F par une courbe s'arrondissant sur le devant.

Le rabattu du col (fig. 5) se trace en se basant sur le tracé du col droit. Il doit être plus creux en haut pour que la partie inférieure s'évase suffisamment et laisse passer la cravate. — La distance GH indique la hauteur à donner au rabattu, 3 à 5 cm. — IK. Distance égale à GH. — Le point I se place 1 cm. à gauche de E; remonter ce point de 1 cm. au-dessus de la ligne du rectangle.

Ecole professionnelle « La Colline ».

BIBLIOGRAPHIE

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé, à l'usage des écoles primaires, par ANDRÉ CORBAZ, instituteur, Genève. Ch. Eggiman & Cie, éditeurs.

Les recueils d'exercices de géométrie n'ont pas abondé dans notre Suisse romande pendant ces dernières années. Les problèmes de F.-L. Pasche, qui ont rendu, à un moment donné, de signalés services aux instituteurs, sont maintenant épuisés. C'est dire que l'ouvrage que nous annonçons arrive à point nommé. Mais il ne comblera pas seulement une lacune, il ouvrira aussi une voie nouvelle. L'auteur ne s'est, en effet, pas contenté de nous fournir plus de 500 questions graduées, simples en général et choisies dans des domaines bien à la portée des enfants, il a ajouté près de 400 exercices constructifs et graphiques qui forcent l'élève à réfléchir et supposent, pour être exécutés, tout un cours de géométrie intuitive. On ne saurait trop louer l'auteur de son initiative, car il y a lieu de croire que les élèves qui auront résolu tous les problèmes constructifs, graphiques et numériques posés dans cet ouvrage, connaîtront parfaitement l'essentiel en géométrie et sauront s'en servir au besoin. Nous sommes impatient de voir paraître la partie du maître, qui, si elle est traitée comme l'auteur a l'habitude de le faire, ne manquera pas d'apporter de nouveaux enrichissements et de précieuses indications.

L. J.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

MM. les **régents** et Mmes les **régentes** qui, au 31 décembre 1901, auront droit à la **première augmentation de traitement pour cinq années de services**, sont priés d'adresser au département, avant le **15 novembre** prochain, leur demande accompagnée de pièces délivrées par les commissions scolaires, attestant la durée exacte de leurs fonctions, avec indication des dates d'entrée et de sortie.

Les titulaires déjà pourvus d'une attestation sont dispensés d'adresser une nouvelle demande.

Cultes.

L'ISLE-MONTRICHER. — Le poste de pasteur de cette paroisse est au concours. Adresser les offres de service au Département de l'Instruction publique et des Cultes, avant le 29 octobre, à 6 heures du soir.

ECOLES PRIMAIRES

Ecoles d'ouvrages. — CERNIAZ. Maitresse d'ouvrages; 6 h. par semaine. Fr. 200, 1^{er} novembre à 6 h. — ROLLE. Maitresse d'ouvrages pour les deux premières classes primaires, 12 h. par semaine. Fr. 500, 1^{er} novembre à 6 h.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

par A. CORBAZ

pour enfants de 7 à 13 ans, 3 séries cartonnées de 2 années d'études.

Nouvelles éditions revues et augmentées.

Calcul écrit

Calcul oral

1 ^{re} série, <i>Livre de l'élève.</i>	— .70	1 ^{re} série.	— .60
2 ^e »	— .90	2 ^e »	— .80
3 ^e »	1.20	3 ^e »	— .90

Livre du maître (Calcul écrit, calcul oral et solutions).

1^{re} série, 1.—; 2^e série, 1.40; 3^e série, 1.80.

La première série, livre de l'élève pour enfants de 7 à 9 ans, a été complètement remaniée. (décomposition de nombres et calcul intuitif.)

A. Corbaz

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé

Problèmes constructifs: 170 figures,

Prix 1.50

Cours de Langue allemande

par A. LESCAZE

Maitre d'allemand au Collège de Genève.

Premières leçons intuitives d'allemand	— .75
Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie	1.50
» » » 2 ^e »	2.75
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, auf grundlage der Anschauung.	3.—

Ouvrages adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève et par plusieurs écoles des cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

CH. EGGIMANN & C^{ie}, Editeurs, GENÈVE.

Musée pédagogique de Fribourg.

Les membres du Corps enseignant de la Suisse romande, qui rendent des ouvrages à la **Bibliothèque du Musée pédagogique de Fribourg**, ou qui correspondent avec elle, sont priés de se servir de l'intermédiaire de la Commission scolaire de leur localité respective, attendu que, d'après une récente communication du Département fédéral des Postes, **la franchise de port n'est accordée qu'aux autorités scolaires.**

LA DIRECTION

Institutrice diplômée est cherchée pour l'école réformée libre de Bulle. Traitement annuel 1100 fr, logement et bois nécessaire. Adresser offres avec certificats jusqu'au 10 octobre à M. Gavin, pharmacien à Bulle.

Maître diplômé

Suisse allemand ayant enseigné en Suisse et en Angleterre, cherche place dans la Suisse romande. Bonnes références. S'adresser sous chiffres O 98 L à l'agence de publicité Orell Fussli, publicité, Lausanne. O 98 L

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Terreaux, 4, LAUSANNE — R. de l'Hôpital, 22, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

—> CONFECTION SUR MESURE <—

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE



Les machines à coudre

SINGER

qui ont obtenu à l'Exposition de Paris 1900 le

GRAND PRIX

la plus haute récompense

se répartissent actuellement en plus de 900 différentes variétés
applicables à la famille ou à l'industrie

*Paiements par termes. — Escompte au comptant.
Garantie sur facture.*

COMPAGNIE "SINGER,"

Seules maisons pour la Suisse romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robe^{rt}, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, vis-à-vis Hôtel suisse.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.





L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · ROMANDE ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BÉRNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst.,
St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
Librairie PAYOT & Co
Lausanne

R. LUZON 1898

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Grosgurin , L., inst.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Jura Bernois.		Dériaz , J.,	Dizy.
MM. Fromaigeat , L., inst.,	Saignelégier.	Cornamusaz , F.,	Trey.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Rochat , P.,	Yverdon.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Jayet , L.,	Lausanne
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Visinand , L.,	Lausanne
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Faillettaz , G.,	Gimel.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Briod , E.,	Fey.
Neuchâtel.		Martin , H.,	Lausanne.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	Magnin , J.,	Préverenges
Grandjean , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritschi , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire,	Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier,	Lausanne.
Decoppet , C., Conseiller d'Etat,	Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire,	Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président,	Lutry.		

“ LA SUISSE ”

Société d'assurances sur la vie.

FONDÉE EN 1838

Siège social: Lausanne, Rue du Midi, 2

Assurances sur la vie d'après toutes les combinaisons. Rentes viagères. Assurance sur la vie combinée avec l'assurance contre les accidents. En vertu de cette combinaison, l'assuré qui renonce à participer aux bénéfices de « La Suisse » reçoit *sans augmentation de primes* une police individuelle d'assurances contre les accidents auprès de la compagnie « Le Soleil » Sécurité générale.

Assurance combinée à effets multiples.

Cette combinaison *toute nouvelle* garantit à l'assuré un capital payable à son décès s'il survient avant un certain âge fixé dans la police, et s'il atteint cet âge la faculté d'opter entre différentes alternatives prévues dans le contrat et combinées l'une avec l'autre: conserver une assurance au décès, toucher une certaine somme au comptant ou être mis au bénéfice d'une rente viagère. Cette combinaison a le grand avantage de permettre à l'assuré d'attendre l'échéance de son contrat pour se déterminer, à ce moment, sur la façon dont il entend retirer le bénéfice de ses économies.

Pour renseignements, prospectus, etc, s'adresser au siège social à Lausanne, rue du Midi, 2, ou à MM. les agents dans toutes les localités importantes.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

CAUSERIES FRANÇAISES

Revue de langue et de littérature française contemporaines

publiée sous la direction de

M. Aug. André, professeur,

Lecteur à l'Université de Lausanne.

Première année. Un vol. in-16 de 344-VIII pages.

3 fr. 50

Deuxième année. Un vol. in-16 de 346-VI pages.

3 fr. 50

Les Causeries françaises

analysent les nouveautés littéraires (romans — poésie — théâtre), donnent des extraits des ouvrages les plus intéressants, indiquent les usages actuels de la langue française, répondent aux questions que posent les abonnés sur la littérature et la langue française contemporaines.

Il n'est pas de publication similaire qui puisse rendre autant de services à ceux qui étudient ou enseignent la langue et la littérature française. Pour ceux qui aiment à lire à leurs élèves des morceaux de choix et intéressants, les *Causeries françaises* fourniront des pages savoureuses des meilleurs auteurs français contemporains.

Elles constituent ainsi comme la suite et le complément naturel de la *Chrestomathie française du XIX^{me} siècle*, qu'elles permettent de tenir constamment à jour.

On peut se procurer des numéros et s'abonner (Suisse, 3 fr. 50; Etranger, 4 fr. 50) chez MM. Payot & Cie, libraires-éditeurs, Lausanne, et par l'entremise des libraires de la Suisse et de l'étranger.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VAUD

ECOLE DE RECRUE

MM. les instituteurs qui ont fait cette année leur **école de recrue** sont priés d'aviser le service de l'Instruction publique en indiquant leur incorporation.

Le Musée scolaire cantonal

(Bâtiment de l'Ecole normale, 3^e et 4^e étages)

est ouvert gratuitement au public **à partir du 1^{er} septembre prochain**, les mercredi et samedi après-midi, de 2 à 5 heures.

Toute personne qui désirera le visiter en dehors de ces heures-là pourra le faire en s'adressant au concierge de l'Ecole normale.

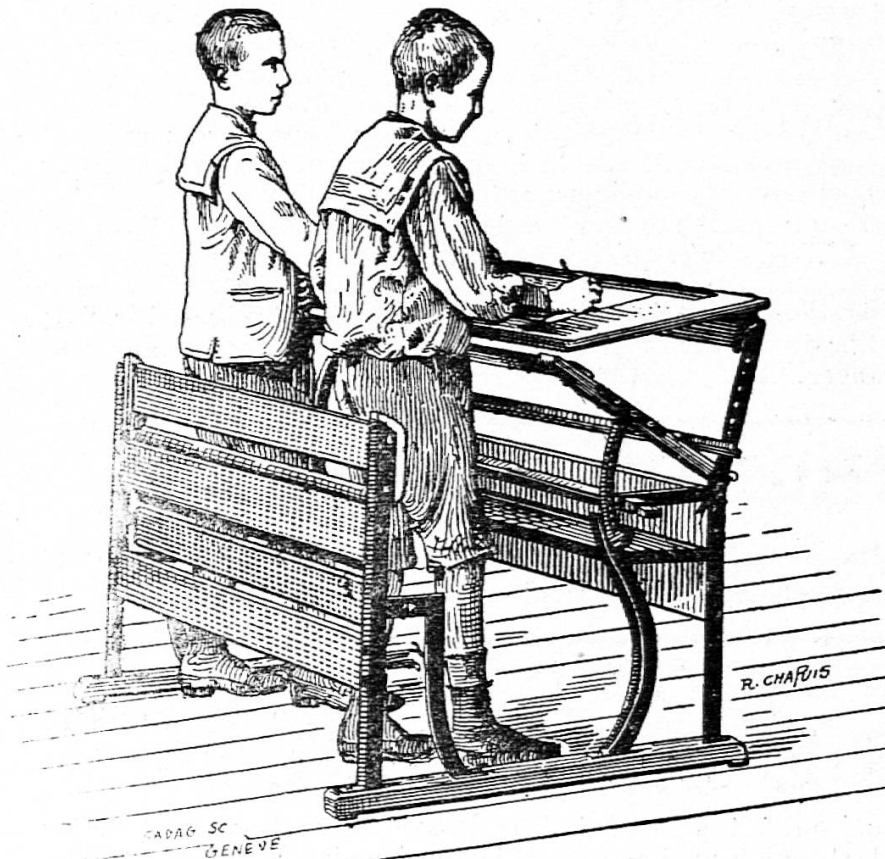
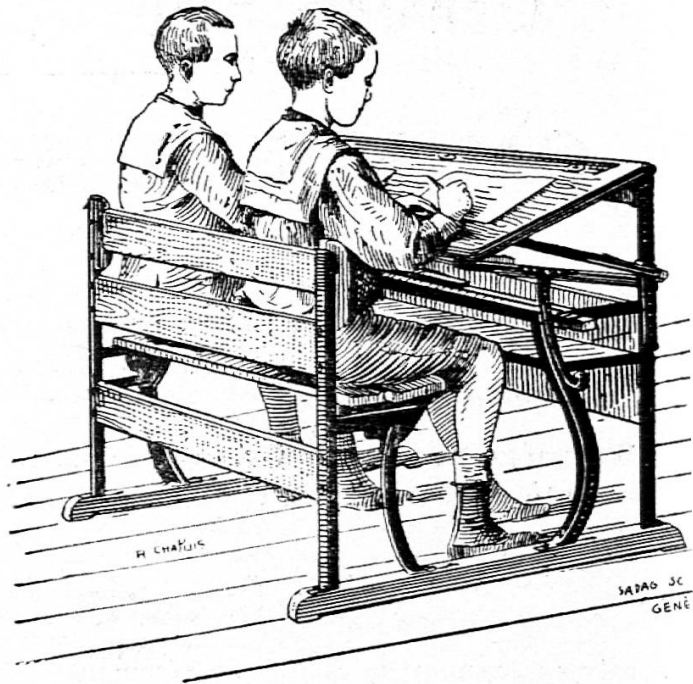
PUPIPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

*S'adapte à toutes
tailles.*

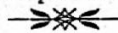
La fabrication peut
faire dans chaque local
S'entendre avec l'inventeur

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaise
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille
mérite.

1883. Exposition Nationale
de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale
Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale
Inventions brevetées, Paris
Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale
Travail, Paris. — Médaille
d'or.

1893. Expos. Internatio
d'Hygiène, Dijon. — Dipl
d'honneur.

1893. Expos. Internatio
du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE,
PARIS. — MÉDAILLE
D'OR.

1896. Exp. Nationale Gen
— Seule MÉDAILLE D'OR
cernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universel
Paris. — Médaille d'or

La plus haute récompense
accordée au mobilier scolaire

